

Séance ordinaire du 9 décembre 2013



2013-12
249

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9 décembre 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly (absent)
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme Huguette Plante, mairesse, est absente.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Demande d'un citoyen d'avoir accès à l'ordre du jour la journée de la séance du conseil pour ainsi connaître les sujets qui seront abordés lors de la réunion
- Voeux de Noël de Mme la mairesse et des membres du conseil

2013-12
250

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 04.01 - Session régulière du 11 novembre 2013
 - 04.02 - Session spéciale du 18 novembre 2013
 - 04.03 - Session spéciale du 2 décembre 2013
- 05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- **06** - CORRESPONDANCE
 - **06.01** - Bordereau de correspondances
- **07** - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - **07.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- **08** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - **08.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
- **09** - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - **09.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
- **10** - LOISIRS-TOURISME
 - **10.01** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
- **11** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - **11.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - **11.02** - Offre de services, affiche électronique
 - **11.03** - Réforme cadastrale
 - **11.04** - Offre de services Pomerleau
- **12** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - **12.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
 - **12.02** - Comptes du mois de novembre 2013 et engagements financiers du mois suivant
 - **12.03** - Rapport des heures supplémentaires du mois de novembre 2013
 - **12.04** - Dons et commandites
 - **12.05** - Calendrier des séances régulières du conseil (2014)
 - **12.06** - Registre de déclaration des dons, marques d'hospitalité et autres avantages
 - **12.07** - Liste des personnes endettées pour taxes (2012)
- **13** - LÉGISLATION
 - **13.01** - Adoption du projet de règlement 453-2013
 - **13.02** - Adoption du projet de règlement 455-2014
 - **13.03** - Avis de motion du règlement 455-2014
 - **13.04** - Avis de motion du règlement 456-2014
 - **13.05** - Avis de motion du règlement 457-2014
 - **13.06** - Avis de motion du règlement 458-2014
 - **13.07** - Avis de motion du règlement 459-2014
- **14** - DIVERS
- **15** - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- **16** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté en y ajoutant le point suivant:

- **12.08** Traitement comptable des subventions

Adoptée unanimement

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2013-12
251

04.01 - Session régulière du 11 novembre 2013

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 11 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 11 novembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

2013-12
252

04.02 - Session spéciale du 18 novembre 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 18 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 18 novembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

2013-12
253

04.03 - Session spéciale du 2 décembre 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 2 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 2 décembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de décembre 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.2 Communication du MAMROT
- 6.01.3 Mini-scribe parution de décembre 2013
- 6.01.4 Rapport des activités de la Sureté du Québec
- 6.01.5 Données 2014 concernant le recyclage (redevances Recyq Québec)

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire suppléant dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour les mois de:

- Octobre 2013 est de 59.54 T.M./ 5 semaines
- Novembre 2013 est de 39.15 T.M./ 4 semaines

- L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46,17 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2013-12
254**

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 25 septembre 2013. Le procès verbal de la réunion du 13 novembre sera adopté par le comité incendie lors de leur réunion du 11 décembre 2013.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 25 septembre dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des travaux publics

Aucun procès-verbal à déposer

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Aucun rapport à déposer

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité d'urbanisme

Aucun procès verbal à déposer

**2013-12
255**

11.02 - Offre de services, affiche électronique

Le conseiller au siège #2, M. Richard Morin, déclare un intérêt potentiel quant à ce sujet de l'ordre du jour. Il demande l'autorisation de se retirer et quitte la salle de réunion.

Attendu l'offre de services de M. Richard Morin, déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution, concernant l'opération et la mise à jour des annonces sur l'affiche électronique, au centre du village;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de M. Morin, pour l'exercice 2014, au montant de 1,200\$ à être intégré au budget d'affichage de la municipalité.

Adoptée unanimement

**2013-12
256**

11.03 - Réforme cadastrale

Attendu le dépôt, par le directeur général, de l'avis de travaux de mise à jour du cadastre, en 2014, pour l'ensemble des propriétés du territoire de la municipalité La Guadeloupe;

Attendu que la municipalité est identifiée comme "Grand Propriétaire" et partenaire privilégié de cette opération de révision;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité de désigner M. Marc-André Doyle, directeur général, comme répondant municipal et représentant de la municipalité, auprès du ministère des Ressources Naturelles et de ses mandataires, pour toutes questions touchant la procédure de révision cadastrale.

Adoptée unanimement

**2013-12
257**

11.04 - Offre de services Pomerleau

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite stimuler l'investissement commercial et la valorisation des espaces commerciaux disponibles.

Attendu l'offre de services de SEC Élane & Gaby Pomerleau, déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution, à titre de consultant externe sur cette question;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter l'offre de services de Pomerleau inc.

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

**2013-12
258**

12.02 - Comptes du mois de novembre 2013 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de novembre 2013, au montant total de 457,879.76 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	307,267.71 \$
• Comptes à payer	91,612.10 \$
• Salaires nets versés	43,615.05 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>15,384.90 \$</u>
• Total	457,879.76 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de décembre 2013 pour un montant total de 63,800.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de novembre 2013

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de novembre 2013

**2013-12
259**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Ligue Junior A Haute-Beauce 250.00\$

Adoptée unanimement.

**2013-12
260**

12.05 - Calendrier des séances régulières du conseil (2014)

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014. Ces séances se tiendront le lundi (ou le lendemain en cas de congé férié le lundi) et débuteront à 20h.

Lundi 13 janvier
Lundi 10 février
Lundi 10 mars
Lundi 14 avril
Lundi 12 mai
Lundi 9 juin
Lundi 14 juillet
Lundi 11 août
Lundi 8 septembre
Mardi 14 octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 8 décembre

Adoptée unanimement.

**2013-12
261**

12.06 - Registre de déclaration des dons, marques d'hospitalité et autres avantages

Attendu que le directeur général doit déposer, lors de la dernière séance régulière d'un exercice financier, un extrait du registre des déclarations de dons, avantages ou autres marques d'hospitalité excédant la valeur prescrite par le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité La Guadeloupe;

Attendu qu'aucune déclaration n'a été faite au cours de l'exercice 2013;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de transmettre au bureau régional du MAMROT un extrait de la présente résolution.

Adoptée unanimement

**2013-12
262**

12.07 - Liste des personnes endettées pour taxes (2012)

Attendu le dépôt, par la direction générale, de la liste des contribuables endettés pour taxes, pour l'exercice 2012, dont copie est jointe au présent procès-verbal sous la cote 12.07, pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que ce rapport exclu les dossiers des citoyens touchés par des ajustements de tarification au compteur d'eau, dossiers pour lesquels une procédure de recouvrement a été convenue avec les citoyens concernés;

Attendu que ce rapport précise que 20 citoyens, pour un montant total de 23,980.10 \$, seront en procédure de vente pour taxes non payées s'il n'y a pas d'entente avec ceux-ci d'ici quelques semaines;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à transmettre à la MRC Beauce Sartigan, pour procédure de vente pour taxes non payées, les dossiers pour lesquels des taxes de l'exercice 2012 ne seront pas réglées au 10 février 2014, 12h00.

Adoptée unanimement.

**2013-12
263**

12.08 - Traitement comptable des subventions

Attendu l'avis du MAMROT concernant le traitement comptable rétroactif (2012-2013) des subventions provenant du gouvernement du Québec dans le cadre de l'application du chapitre SP-3410;

Attendu que les régulations comptables, qui devront être apportées aux états financiers 2013 de la municipalité La Guadeloupe, pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transferts, entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Attendu que notre vérificateur comptable (RCGT) demande une confirmation de traitement par résolution;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser le secrétaire-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations, au poste "Montant à recevoir dans le futur", nécessaires pour palier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Adoptée unanimement

13 - LÉGISLATION

**2013-12
264**

13.01 - Adoption du projet de règlement 453-2013

Attendu l'adoption, par la MRC Beauce Sartigan, du règlement 2004-71-19, modifiant son schéma d'aménagement et de développement révisé, afin de modifier les normes relatives aux travaux d'abattage d'arbres;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe doit rendre conforme sa propre réglementation afin d'intégrer ces nouvelles normes relatives aux travaux d'abattage d'arbres;

Attendu le projet de règlement 453-2013 déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que le conseiller au siège # 4, M. Paul Joly, a donné avis de motion du règlement 453-2013, lors de la séance régulière du 2013-05-13;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement 453-2013, modifiant le règlement de zonage 373-2007 en y précisant les nouvelles normes d'abattage d'arbres.

Adoptée unanimement

**2013-12
265**

13.02 - Adoption du projet de règlement 455-2014

Attendu l'adoption, par la MRC Beauce Sartigan, du règlement 2004-71-19, modifiant son Schéma d'aménagement et de développement révisé, afin de modifier les normes relatives aux travaux d'abattage d'arbres;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe doit rendre conforme sa propre réglementation afin d'intégrer ces nouvelles normes relatives aux travaux d'abattage d'arbres;

Attendu le projet de règlement 455-2014 déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy, a donné avis de motion du règlement 455-2014, lors de la séance régulière du 2013-12-09;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement 455-2014, modifiant le "*règlement sur les permis et certificats*" (374-2007) en y précisant les modalités d'émission des permis d'abattage d'arbres en zone agricole.

Adoptée unanimement

13.03 - Avis de motion du règlement 455-2014

Avis de motion est donné par le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy, qu'il déposera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 455-2014, règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats (374-2007) afin d'y préciser les conditions d'émission de permis d'abattage d'arbres en zone agricole.

Une dispense de lecture complète du règlement, lors de son adoption, est également demandée

13.04 - Avis de motion du règlement 456-2014

Avis de motion est donné par le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy, qu'il déposera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 456-2014, règlement modifiant le règlement zonage (373-2007) afin d'abaisser de 5 à 3 mètres la bande minimale, à conserver dans la rive, dans le cas de culture des sols à des fins agricoles.

Une dispense de lecture complète du règlement, lors de son adoption, est également demandée.

13.05 - Avis de motion du règlement 457-2014

Avis de motion est donné par le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy, qu'il déposera pour adoption, à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 457-2014 "Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé".

Une dispense de lecture complète du règlement, lors de son adoption, est également demandée.

13.06 - Avis de motion du règlement 458-2014

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 3, M. Michel Roy , qu'il déposera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 458-2014, règlement décrétant des travaux de rénovation de l'immeuble du 763 14e avenue, La Guadeloupe, et un emprunt suffisant pour couvrir le coût de ces travaux.

Une demande de dispense de lecture est également demandée.

13.07 - Avis de motion du règlement 459-2014

Avis de motion est donné par la conseillère au siège # 1, Mme Lise Roy, qu'elle déposera au conseil, pour adoption, le projet de règlement 459-2014 établissant un programme de revitalisation pour les exercices 2014-2015-2016-2017. Ce règlement abrogera et remplacera l'actuel règlement de revitalisation dont l'effet se termine au 2013-12-31.

Une dispense de lecture complète du règlement 459-2014, lors de son adoption, est également déposée.

14 - DIVERS

Promotion des commerces qui s'installent ou qui investissent dans notre communauté:

- Bonichoix: 600,000\$ + agrandissement de 1,700 pieds carrés
- Boutique du Terroir: Odette Boulanger / Guy Plante localisée au Motel Constell'O

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2013-12-266 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35

Rosaire Coulombe, maire suppléant
trés.

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.